

Cours de formation continue en été 2024

## Cours de base à la gestion de la forêt pérenne

La forêt pérenne en tant qu'idée de sylviculture, image de la forêt et forme d'exploitation s'est établie dans l'économie forestière suisse et est appliquée à grande échelle. Il n'existe certes pas de recettes miracles pour la mise en œuvre, mais de nombreuses bonnes idées et surtout de bons exemples pratiques. C'est pourquoi ProSilvaSuisse propose une série de cours dans lesquels différents gardes forestiers de forêts pérennes familiarisent leurs collègues intéressés avec l'idée et l'organisation de l'exploitation forestière pérenne.

**Public cible:** gardes forestiers qui reprennent une exploitation de forêt pérenne et chefs d'exploitation intéressés qui aimeraient passer à la gestion en forêt pérenne. Eventuellement aussi des propriétaires forestiers intéressés.

**Objectif :** Les participants comprennent comment une exploitation forestière pérenne est organisée et aménagée. Ils sont en mesure d'appliquer les connaissances acquises.

**Connaissances préalables :** En principe, le cours s'adresse aux diplômé(e)s des écoles de gardes forestiers (éventuellement aussi de la HAFL) et aux praticien(ne)s.

**Organisation du cours :** plusieurs journées individuelles sont proposées chez différents chefs d'exploitations dans différentes régions. Le nombre de participants est limité à 10 personnes. Il est possible de s'inscrire pour une ou plusieurs journées. Inscriptions sur le site Internet ([www.prosilva.ch/actuel](http://www.prosilva.ch/actuel)).

### Thèmes des cours :

Principes de la gestion des forêts pérennes

- Qu'est-ce qu'une exploitation forestière pérenne du point de vue de la pratique, qu'est-ce qui la distingue des autres exploitations ?
- Quels sont les points les plus importants de la sylviculture et de la planification qui devraient être mis en œuvre ?

Planification et organisation

- Planification à long terme – p. ex. détermination de la rotation et de la délimitation des unités de gestion (selon la desserte, la fonction de la forêt, etc.), détermination de la surface terrière/du volume sur pied cible en fonction de la station et des essences, objectifs concernant le changement climatique et le choix des essences
- Planification à moyen terme – p. ex. détermination de la possibilité/estimation des coupes en fonction de l'accroissement/du matériel sur pied/de l'intensité de l'intervention
- Outils informatiques et organisation concrète du bureau.

### Instructeurs/lieux d'instruction

**Langue :** Les instructeurs s'expriment dans leur langue maternelle. Une traduction en français sera organisée pour les francophones participant aux cours donnés en allemand.

#### 4 juillet - Région Préalpes/Alpes est

- Adrian Kamm / Ruedi Zimmermann, commune de Glaris Nord, canton de Glaris (en allemand)

#### 9 juillet - Région Plateau est

- Marcel Hablützel, communauté d'exploitations forestières région Seon, canton d'Argovie (en allemand)

Präsident / Président  
Erwin Schmid, ingénieur EPFZ  
Weierhöhe 3, CH-8405 Winterthur  
Tél. (Mobile): +41 79 278 99 59  
[eb.schmid@bluewin.ch](mailto:eb.schmid@bluewin.ch)



Geschäftsführer / Gérant  
Stephan Hatt  
Geibelstrasse 20, CH 8037 Zurich  
Tél.(Mobile) +41 79 699 24 01  
[info@prosilva.ch](mailto:info@prosilva.ch)

**11 juillet - Région Plateau ouest et Jura**

- Jan Boni, Ville de Neuchâtel, canton de Neuchâtel (en français)

**Programme**

---

09:00	Planification et organisation: présentation des bases de planification et de l'organisation concrète de l'exploitation visant la mise en pratique des idées de la forêt pérenne.
...	Autres points de programme variant selon l'instructeur (encore à définir)

---

12:00 - 13.30 *Dîner*

---

13.30	Parcours en forêt : l'évolution de la forêt est montrée à l'aide d'images de celle-ci et donne une idée de la durabilité de l'idée de la forêt pérenne..
...	Autres points de programme variant selon l'instructeur (encore à définir)
16:30	Clôture autour d'un verre d'amitié

---

**Frais de cours :** CHF 200.-\*  
*\* y compris repas/transports ; Le montant sera facturé.*

Le programme exact est communiqué après l'inscription.

Zurich, le 07.03.2024, Stephan Hatt